

## Les patients en France auront demain un meilleur accès à l'innovation médicale

Paris, le 6 Janvier 2020,

Les dispositifs médicaux sont au cœur des soins prodigués au quotidien par les professionnels de santé (médecins, infirmières, infirmiers...) aux patients. **L'accès précoce aux dispositifs médicaux innovants, adopté dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2020**, permettra aux patients de bénéficier de l'excellence de la recherche et de l'innovation française dans des délais beaucoup plus courts, se rapprochant ainsi des délais observés dans les pays européens.

Actuellement, en France il faut entre 4 et 5 ans pour qu'un dispositif médical avec un bénéfice attendu élevé pour le patient traverse tout le processus administratif avant d'être proposé aux patients et remboursé. Dans ce même temps, le même produit est accessible en 6 mois à un patient allemand ou américain. Cela empêche les patients en France d'avoir le meilleur traitement et freine la compétitivité des entreprises françaises.

Cette mesure d'accès précoce des patients français aux dispositifs médicaux innovants renforcera donc la compétitivité des 1300 entreprises de la filière, principalement des TPE & PME qui poursuivent leurs efforts de R&D au service de la santé, et permettra aux sociétés Medtechs françaises de capter une part significative du marché mondial (-1% du marché actuellement). Cette avancée en matière d'amélioration de la qualité de soin et d'organisation du système de santé était l'une des mesures emblématiques annoncées par le Premier Ministre lors du Conseil Stratégique des Industries de Santé du 10 juillet 2018.

**En définitive, les enjeux sont majeurs pour les patients et pour la place de la France dans le monde en matière de technologies médicales.** MedTech In France et France Biotech s'attendent naturellement à ce que ces nouvelles mesures votées par le Parlement soient reflétées dans un décret d'application reprenant l'intégralité de ces dispositions et qui puisse être rapidement mis en place en assurant des critères d'éligibilité les plus adaptés aux différents besoins des patients.

### **À propos de MedTech In France**

Créée en 2013, l'association MedTech in France a pour mission de faire émerger des champions français des technologies médicales. Elle regroupe une quarantaine des plus belles MedTech françaises, de l'e-santé à la robotique chirurgicale, la télémédecine, les technologies optiques, la cicatrisation ou encore l'imagerie médicale.

MedTech in France s'est fixée une triple ambition : faciliter l'accès des patients français aux technologies médicales les plus innovantes, apporter les bénéfices économiques et organisationnels pour le système de santé et favoriser l'émergence d'une filière d'excellence pour que la MedTech française contribue à l'économie et à l'emploi à hauteur de son potentiel.

<https://medtechinfrance.fr/>

### **À propos de France Biotech**

Créée en 1997, France Biotech est l'association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé et leurs partenaires experts (investisseurs, juristes, instituts de recherche, pôles de compétitivité...).

Sa raison d'être est de faciliter en France l'innovation dans la santé et d'aider les start-ups et les PME de ce secteur à devenir des entreprises performantes et capables de concevoir rapidement de nouvelles solutions pour répondre aux besoins des patients. France Biotech milite pour que le secteur innovant de la santé soit reconnu comme industrie de pointe prioritaire. France Biotech est présidée par Franck Mouthon et compte plus de 260 membres.

### **MedTech in France**

Amandine DUC

Directrice des Affaires publiques

[a.duc@fr.urgo.com](mailto:a.duc@fr.urgo.com)

06 85 32 66 39

### **France Biotech**

Olivier Chabanon

Délégué général

[olivier.chabanon@france-biotech.org](mailto:olivier.chabanon@france-biotech.org)

01 56 58 10 70